



## **PRESS RELEASE**

### **26 June 2007**

### **Project Board Meeting Held**

The first meeting of the Project Board for "Special Support of the Cambodian Side of the Budget for the Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia" (ECCC) was held at the ECCC premises on Friday, 22 June 2007. The project is implemented by the ECCC and contributes to the Cambodian side of the ECCC budget.

The funds administered by UNDP under this project consist of multi-donor contributions of US\$5.3 million from a UN Trust Fund that is transferred by UNDESA, and €1million (US\$1.3 million) from the European Commission. The Project Board has the responsibility to provide overall oversight, review progress on the implementation of activities, and propose necessary recommendations to adjust project activities as required.

The Project Board is composed of the ECCC, the United Nations Development Programme (UNDP), the United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA) and the European Commission, with the Director of the Office of Administration, representing the ECCC, as the chair. The Board was created within the framework of a technical assistance project between the Royal Government of Cambodia, UNDP and the United Nations, signed on 14 June 2006.

At Friday morning's meeting the Annual Work Plan and Budget for 2007 was approved, following a review of progress made since the commencement of the project. In addition, the Project Board considered recommendations made by UNDP's Office of Audit and Performance Review in its final audit report, issued in June 2007, following two visits in February and March 2007, on the strengthening of the capacity of the institution to ensure the quality and integrity of human resource practices.

The Cambodian side of the ECCC has accepted all of those recommendations addressed to its side, and has already commenced implementation. Full discussion was held on follow-up actions to be taken in the coming months.

#### **Background**

Under the terms of Agreement between the United Nations and the Royal Government of Cambodia, the mandate of the Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia (ECCC) is to bring to trial senior leaders of Democratic Kampuchea and those most responsible for the crimes and serious violations of Cambodian penal law, international humanitarian law and custom, and international conventions recognized by Cambodia, that were committed during the period from 17 April 1975 to 6 January 1979. The ECCC is a hybrid court composed of national and international judicial officers and applies national and international law.



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**26 juin 2007**

**Tenue de la première session de la Commission Projet**

La première session de la Commission Projet pour le “Soutien Spécial à la Part Cambodgienne du Budget des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux du Cambodge (CETC)” s’est déroulée dans les locaux des CETC, le vendredi 22 juin 2007. Le projet est mis en oeuvre par les CETC et alimente la part cambodgienne du budget des CETC.

Les contributions de plusieurs donateurs, à savoir 5.3 millions de dollars américains provenant d’un Fond Trust des Nations Unies transféré par le DAESNU et 1 million d’euros (1.3 million de dollars américains) alloués par la Commission Européenne, constituent les fonds gérés par le PNUD dans le cadre de ce projet. La Commission Projet est chargée de superviser le projet dans son ensemble, de rendre compte de l’avancement des actions mises en oeuvre et d’émettre les recommandations nécessaires à la réorientation de ces actions, tel que requis.

La Commission Projet est constituée des CETC, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAESNU) et de la Commission Européenne, ainsi que du Directeur du Bureau de l’Administration, représentant les CETC, qui siège en tant que président. La Commission a été créée dans le cadre d’un projet d’assistance technique entre le Gouvernement Royal du Cambodge, l’UNDP et les Nations Unies, signé le 14 juin 2006.

Lors de la session de vendredi matin, le Plan de Travail et le Budget annuels pour 2007 ont été approuvés, à la suite d’un compte rendu sur l’avancement du projet depuis son démarrage. Par ailleurs, la Commission de Projet a examiné les recommandations visant à renforcer la compétence de l’institution pour garantir la qualité et l’intégrité des pratiques du personnel, émises par le Bureau de l’Audit et des Etudes de performance de l’UNDP dans son rapport d’audit final, publié en juin 2007 à l’issue de deux visites en février et en mars 2007.

La partie cambodgienne des CETC a approuvé l’ensemble de ces recommandations émises à son encontre et a déjà commencé à les mettre en oeuvre. Afin de prendre dans les mois à venir des mesures pour assurer leur suivi, des échanges visant à aborder tous les aspects de la question ont eu lieu.

Contexte

*En vertu des termes de l’Accord conclu entre les Nations Unies et le Gouvernement Royal du Cambodge, les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux du Cambodge sont mandatées afin de traduire en justice les dirigeants les plus gradés du Kampuchea Démocratique et les principaux responsables de crimes et de violations graves à l’encontre du droit pénal cambodgien, du droit international et coutumier, et des conventions internationales reconnues par le Cambodge, qui ont été commis entre le 17 avril 1975 et le 6 janvier 1979. Les CETC forment un tribunal mixte constitué de magistrats cambodgiens et internationaux: et appliquent le droit local et international.*

